

**PROGRAMMÉ
EN 2018**

Développement du dispositif « Groupement d'Employeurs »

#Mutualisation
#Agriculture
#Emploi



© Raymond Roig

Maître d'ouvrage : Fédération Interdépartementale des Groupements d'Employeurs Agricoles

Montant total : 25 608,64 € HT (dont FEADER : 16 387,48 €)

Contexte / Enjeu :

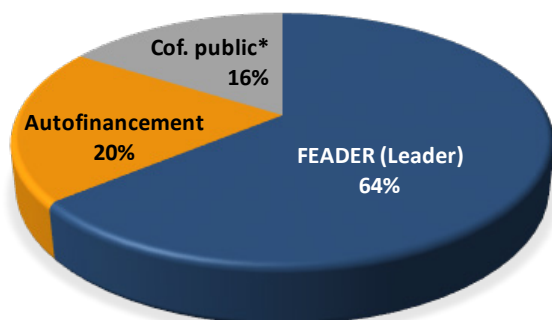
Territoire à vocation essentiellement viticole, la Vallée de l'Agly connaît depuis quelques années une crise économique viticole sans précédent. Face à l'urgence de préserver le potentiel de production de la vallée, une commission de travail pilotée par le Pays a été mise en place en 2017. Celle-ci a vocation à réfléchir collectivement à un plan d'action en faveur du maintien de l'activité économique viticole et des emplois sur la vallée.

Le projet de FIGEA en constitue la 4^{ème} action, dont l'enjeu est de contribuer à la création et à la pérennisation des emplois agricoles, à l'échelle des 38 communes de la Vallée de l'Agly.

Objectifs :

- Proposer une solution adaptée pour faire face à une situation de l'emploi fortement marquée par la saisonnalité des cultures ;
- Concilier la flexibilité des besoins en main d'œuvre pour les entreprises et la sécurisation des parcours des salariés des filières agricoles.

Plan de financement :



* Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales

Comment ?

- Animation territoriale visant à promouvoir et développer le dispositif « Groupement d'Employeurs » (GE) :
 - Analyse de la situation des GE existants ;
 - Identifier et analyser des besoins en main d'œuvre ;
 - Accompagnement des porteurs de projet dans la création administrative du GE ;
 - Appui dans la recherche et l'embauche des salariés, en partenariat avec Pôle Emploi, centre de formation agricole de Rivesaltes, Mission Locale Jeunes...
- Suivi du projet par la commission de travail « Maintien de l'activité viticole ».

Pour qui ?

GE existants, viticulteurs, agriculteurs, caves coopératives et collectivités territoriales de la Vallée de l'Agly.

Partenaires opérationnels :

Membres de la commission de travail (Elus, partenaires institutionnels et techniques, structures coopératives et caves particulières).

Développement du dispositif « Groupement d'Employeurs »

● Impacts directs : toute la vallée de l'Agly + 2 communes (Calce et Baixas)

● Impacts indirects : Au-delà de la vallée de l'Agly



Territoire du GAL - Pays de la Vallée de l'Agly

© Raymond Roig



Porteur de projet d'une structure privée



Dépenses immatérielles



Période de réalisation :
01/11/17 au
01/03/19

Caractéristiques

Projet individuel

16 partenaires impliqués dans le montage du projet

16 partenaires impliqués dans l'usage ou le fonctionnement du projet

110 bénéficiaires directs

1 projet collectif

1 projet territorial

100 emplois indirectement maintenus

Projet innovant...

par la promotion sur ce territoire d'un système d'emploi innovant.

Fiche Action 3

Faire ensemble, faire autrement

1 projet impliquant de nouvelles méthodes de travail, d'organisation et d'employabilité

